



Madame la Présidente
Conseil Départemental de Vaucluse

Avignon, le 5 janvier 2026.

Objet : Préavis de grève des personnels du Conseil Départemental de Vaucluse de 0h à 24h pour les journées du jeudi 1er janvier 2026 au samedi 28 février 2026

Madame la Présidente du Département de Vaucluse,

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, le syndicat CGT des agents du Département du Vaucluse dépose par la présente un préavis de grève couvrant l'ensemble des agent·es titulaires, contractuel·les, fonctionnaires stagiaires et apprentis relevant du Conseil Départemental du Vaucluse.

Ce préavis couvre la période du 1 janvier 2026 à 0h00 au 28 février 2026 à 0h00, incluant l'ensemble des agents et tous les services.

Nos revendications portent notamment sur

Revendications locales (CD84) :

Arrêt des mutations forcées et des mobilités imposées, sources de souffrance et de désorganisation.

Respect et dignité pour les contractuel·les, avec la titularisation de tous les agent·es contractuel·les occupant des postes permanents.

Un règlement d'astreintes juste, cohérent et homogène, garantissant une égalité de traitement et une reconnaissance du travail effectué.

Mise en place systématique de la protection fonctionnelle pour les agents victimes de violences institutionnelles, managériales ou externes.

Respect des droits des agent·es et accompagnement professionnel adapté aux compétences, aux besoins et aux parcours individuels.

Respect strict des réglementations en matière de FSSSCT (Formation Spécialisée Santé, Sécurité et Conditions de Travail).

Prévention des risques professionnels et amélioration des conditions de travail : sécurité, équipements adaptés, accompagnement médical et social des agent·es.

Lutte contre l'encadrement nocif et autoritaire, générateur de souffrance et d'épuisement professionnel.

Une véritable politique de santé et de prévoyance, garantissant la protection des agent·es et leur droit à la solidarité.

Des moyens humains et financiers renforcés pour la protection de l'enfance, afin d'assurer la sécurité, la dignité et l'avenir des enfants confiés au Département. Nous refusons la fermeture du SAPSAD et du Centre Maternel du CDEF 84.

Des effectifs suffisants dans tous les services pour répondre aux besoins croissants de la population.

La fin des réorganisations se basant sur l'austérité, en inadéquation avec les besoins de la population, qui réduisent les missions de service public, désorganisent et complexifient les conditions de travail.

La reconnaissance des qualifications et missions des agent·es, avec une revalorisation significative des régimes indemnitaire.

Le respect des droits syndicaux et libertés collectives.

Revendications nationales :

Une augmentation immédiate de 10 % du point d'indice et sa revalorisation régulière pour compenser l'inflation.

La création des postes nécessaires pour assurer un service public de qualité, et l'arrêt des suppressions d'emplois et de services

La défense et l'amélioration du statut général de la Fonction publique, garant de l'égalité de traitement des usagers et des agent·es.

L'amélioration des conditions de travail, la réduction de la précarité et la reconnaissance des missions de service public.

Nous vous demandons d'ouvrir de véritables négociations portant sur l'ensemble de ces revendications.

Dans cette attente, nous vous prions, Madame La Présidente, de recevoir nos salutations syndicales.

**Pour le syndicat CGT départemental des personnels
du Département de Vaucluse**

Amandine Laugier
Secrétaire générale



Syndicat Départemental Cgt des Personnels du Département de Vaucluse